

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - MAIRIE LANGONNET - (50)**

**BUDGET PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 21560100600012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SCG PONTIVY)

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : MAIRIE DE LANGONNET**

**ANNEE 2022**

mise en ligne le 30/03/2023

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	27
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

## C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

32

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

## D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

Sans Objet

33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
56100MAIRIE LANGONNET - (50)  
MAIRIE DE LANGONNET

Affiché le

ID : 056-215601006-20230315-CA\_2023\_COMMUNE-BF

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 782
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	236
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 176 044,00	1 344 950,00	582,78	895,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	647,95	634,00
2	Produit des impositions directes/population	356,33	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	927,73	789,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	376,23	369,00
5	Encours de dette/population	491,41	600,00
6	DGF/population	284,94	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,43 %	0,45 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	76,64 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,55 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	52,97 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 31/03/2016 00:00:00.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 154 655,47	G	1 704 596,80
	Section d'investissement	B	998 617,14	H	1 051 410,14
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	401 424,09 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	384 072,24 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>2 537 344,85</b>	= G+H+I+J	<b>3 157 431,03</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 847 976,59	L	1 722 328,96
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>1 847 976,59</b>	= K+L	<b>1 722 328,96</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 154 655,47	= G+I+K	2 106 020,89
	Section d'investissement	= B+D+F	3 230 665,97	= H+J+L	2 773 739,10
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>4 385 321,44</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>4 879 759,99</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 1 847 976,59	L 1 722 328,96
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 443 084,96
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	279 244,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 362,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 821 614,41	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	441 726,00	377 147,26	0,00	0,00	64 578,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	619 000,00	582 263,36	0,00	0,00	36 736,64
014	Atténuations de produits	6 575,00	3 622,00	0,00	0,00	2 953,00
65	Autres charges de gestion courante	203 000,00	172 239,35	0,00	0,00	30 760,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 270 301,00</b>	<b>1 135 271,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>135 029,03</b>
66	Charges financières	18 500,00	17 026,40	0,00	0,00	1 473,60
67	Charges exceptionnelles	57 642,75	2 357,10	0,00	0,00	55 285,65
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 346 443,75</b>	<b>1 154 655,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191 788,28</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	713 010,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>			<b>713 010,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 059 453,75</b>	<b>1 154 655,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>904 798,28</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	18 522,91	32 575,00	0,00	0,00	-14 052,09
70	Produits services, domaine et ventes div	125 014,00	148 122,43	0,00	0,00	-23 108,43
73	Impôts et taxes	857 050,00	870 363,95	0,00	0,00	-13 313,95
74	Dotations et participations	586 034,00	578 634,55	0,00	0,00	7 399,45
75	Autres produits de gestion courante	15 091,00	23 320,43	0,00	0,00	-8 229,43
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 601 711,91</b>	<b>1 653 016,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 304,45</b>
76	Produits financiers	0,00	16,16	0,00	0,00	-16,16
77	Produits exceptionnels	0,00	182,49	0,00	0,00	-182,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 601 711,91</b>	<b>1 653 215,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 503,10</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	56 317,75	51 381,79			4 935,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>			<b>4 935,96</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 658 029,66</b>	<b>1 704 596,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 567,14</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>401 424,09</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

AJ

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 924,00	5 076,00	0,00	24 848,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	224 547,56	99 111,13	26 362,18	99 074,25
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 514 596,41	566 251,93	1 821 614,41	126 730,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 769 067,97</b>	<b>670 439,06</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>250 652,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	112 366,00	112 321,29	0,00	44,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>112 366,00</b>	<b>112 321,29</b>	<b>0,00</b>	<b>44,71</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 881 433,97</b>	<b>782 760,35</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>250 697,03</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	56 317,75	51 381,79		4 935,96
041	Opérations patrimoniales (1)	164 475,00	164 475,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>220 792,75</b>	<b>215 856,79</b>		<b>4 935,96</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 102 226,72</b>	<b>998 617,14</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>255 632,99</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>384 072,24</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 544 601,83	101 516,87	1 443 084,96	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	579 244,00	300 000,00	279 244,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 123 845,83</b>	<b>401 516,87</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	112 472,75	110 565,79	0,00	1 906,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	372 495,38	372 495,38	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 357,10	0,00	-2 357,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>484 968,13</b>	<b>485 418,27</b>	<b>0,00</b>	<b>-450,14</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 608 813,96</b>	<b>886 935,14</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>-450,14</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	713 010,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	164 475,00	164 475,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>877 485,00</b>	<b>164 475,00</b>		<b>713 010,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 486 298,96</b>	<b>1 051 410,14</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>712 559,86</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	377 147,26		377 147,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	582 263,36		582 263,36
014	Atténuations de produits	3 622,00		3 622,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 239,35		172 239,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	17 026,40	0,00	17 026,40
67	Charges exceptionnelles	2 357,10	0,00	2 357,10
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 154 655,47</b>	<b>0,00</b>	<b>1 154 655,47</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	51 381,79	51 381,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	112 321,29	0,00	112 321,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régl. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 076,00	0,00	5 076,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	99 111,13	164 475,00	263 586,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	566 251,93	0,00	566 251,93
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>782 760,35</b>	<b>215 856,79</b>	<b>998 617,14</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>384 072,24</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 575,00		32 575,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	148 122,43		148 122,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	870 363,95		870 363,95
74	Dotations et participations	578 634,55		578 634,55
75	Autres produits de gestion courante	23 320,43	0,00	23 320,43
76	Produits financiers	16,16	0,00	16,16
77	Produits exceptionnels	182,49	51 381,79	51 564,28
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 653 215,01</b>	<b>51 381,79</b>	<b>1 704 596,80</b>
<b>Pour information</b>				<b>401 424,09</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 565,79	164 475,00	275 040,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	372 495,38		372 495,38
13	Subventions d'investissement	101 516,87	0,00	101 516,87
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 357,10	0,00	2 357,10
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>886 935,14</b>	<b>164 475,00</b>	<b>1 051 410,14</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>441 726,00</b>	<b>377 147,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 578,74</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 000,00	891,31	0,00	0,00	108,69
605	Achats matériel, équipements et travaux	59 266,00	0,00	0,00	0,00	59 266,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	1 873,82	0,00	0,00	1 126,18
60612	Energie - Electricité	40 000,00	35 450,38	0,00	0,00	4 549,62
60621	Combustibles	18 500,00	27 302,24	0,00	0,00	-8 802,24
60622	Carburants	18 000,00	16 501,42	0,00	0,00	1 498,58
60623	Alimentation	31 500,00	33 408,62	0,00	0,00	-1 908,62
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	8 272,63	0,00	0,00	-772,63
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	32 795,68	0,00	0,00	-10 795,68
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	9 716,89	0,00	0,00	4 283,11
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 796,13	0,00	0,00	-296,13
6064	Fournitures administratives	6 400,00	5 149,27	0,00	0,00	1 250,73
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 500,00	6 362,30	0,00	0,00	137,70
6067	Fournitures scolaires	6 550,00	7 745,07	0,00	0,00	-1 195,07
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	4 121,82	0,00	0,00	-621,82
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	11 417,98	0,00	0,00	6 582,02
6135	Locations mobilières	3 100,00	2 616,42	0,00	0,00	483,58
61521	Entretien terrains	2 200,00	1 123,85	0,00	0,00	1 076,15
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 175,00	6 053,97	0,00	0,00	1 121,03
615231	Entretien, réparations voiries	62 800,00	52 057,18	0,00	0,00	10 742,82
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	250,80	0,00	0,00	-250,80
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	8 048,80	0,00	0,00	4 951,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	200,14	0,00	0,00	4 799,86
6156	Maintenance	21 500,00	24 971,98	0,00	0,00	-3 471,98
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	11 687,81	0,00	0,00	312,19
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 936,31	0,00	0,00	-436,31
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	706,00	0,00	0,00	2 794,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	2 909,00	0,00	0,00	591,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 424,00	0,00	0,00	-424,00
6228	Divers	0,00	150,60	0,00	0,00	-150,60
6231	Annonces et insertions	1 400,00	2 159,23	0,00	0,00	-759,23
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 331,76	0,00	0,00	-2 331,76
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	9 642,33	0,00	0,00	-3 642,33
6237	Publications	0,00	2 968,20	0,00	0,00	-2 968,20
6238	Divers	2 000,00	2 822,47	0,00	0,00	-822,47
6251	Voyages et déplacements	600,00	655,74	0,00	0,00	-55,74
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	4 696,29	0,00	0,00	-896,29
6262	Frais de télécommunications	9 500,00	9 420,13	0,00	0,00	79,87
627	Services bancaires et assimilés	400,00	340,48	0,00	0,00	59,52
6281	Concours divers (cotisations)	3 700,00	4 024,43	0,00	0,00	-324,43
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	11 000,00	10 522,11	0,00	0,00	477,89
6288	Autres services extérieurs	800,00	435,00	0,00	0,00	365,00
63512	Taxes foncières	6 200,00	7 088,00	0,00	0,00	-888,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	276,00	0,00	0,00	-276,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	835,00	822,67	0,00	0,00	12,33
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>619 000,00</b>	<b>582 263,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 736,64</b>
6218	Autre personnel extérieur	56 114,00	0,00	0,00	0,00	56 114,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	333,00	341,22	0,00	0,00	-8,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 832,00	8 020,37	0,00	0,00	-1 188,37
6411	Personnel titulaire	334 132,00	308 679,77	0,00	0,00	25 452,23
6413	Personnel non titulaire	40 587,00	80 533,79	0,00	0,00	-39 946,79
6415	Indemnité inflation	0,00	1 600,00	0,00	0,00	-1 600,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 815,64	0,00	0,00	-2 815,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 578,00	71 005,61	0,00	0,00	-7 427,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	81 620,00	78 025,88	0,00	0,00	3 594,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 633,00	3 221,19	0,00	0,00	-1 588,19
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 956,00	18 974,98	0,00	0,00	981,02
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 408,00	180,00	0,00	0,00	1 228,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	50,40	0,00	0,00	-50,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 656,00	1 775,19	0,00	0,00	-119,19
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 624,52	0,00	0,00	-2 624,52
6488	Autres charges	11 151,00	4 414,80	0,00	0,00	6 736,20
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>6 575,00</b>	<b>3 622,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 953,00</b>
701249	Reverst redevance pollut° origine domest	0,00	1 033,00	0,00	0,00	-1 033,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	6 575,00	2 589,00	0,00	0,00	3 986,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>203 000,00</b>	<b>172 239,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 760,65</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
					réaliser au 31/12
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 200,00	147,41	0,00	1 052,59
6518	Autres	0,00	212,10	0,00	-212,10
6531	Indemnités	59 300,00	60 330,28	0,00	-1 030,28
6533	Cotisations de retraite	3 700,00	3 881,69	0,00	-181,69
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 800,00	6 872,45	0,00	-72,45
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	49,85	0,00	-49,85
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	1 396,35	0,00	8 603,65
6542	Créances éteintes	0,00	409,50	0,00	-409,50
6552	Aide sociale du département	0,00	178,20	0,00	-178,20
6553	Service d'incendie	43 000,00	42 247,00	0,00	753,00
65548	Autres contributions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	31 000,00	31 512,90	0,00	-512,90
65888	Autres	0,00	1,62	0,00	-1,62
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 270 301,00</b>	<b>1 135 271,97</b>	<b>0,00</b>	<b>135 029,03</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>18 500,00</b>	<b>17 026,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 473,60</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 500,00	17 026,40	0,00	-526,40
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>57 642,75</b>	<b>2 357,10</b>	<b>0,00</b>	<b>55 285,65</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	55 642,75	0,00	0,00	55 642,75
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 357,10	0,00	-2 357,10
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 346 443,75</b>	<b>1 154 655,47</b>	<b>0,00</b>	<b>191 788,28</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>		<b>713 010,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>		<b>713 010,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>		<b>713 010,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 059 453,75</b>	<b>1 154 655,47</b>	<b>0,00</b>	<b>904 798,28</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>18 522,91</b>	<b>32 575,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 052,09</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 068,91	26 690,78	0,00	0,00	-11 621,87
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 454,00	5 884,22	0,00	0,00	-2 430,22
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>125 014,00</b>	<b>148 122,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-23 108,43</b>
7022	Coupes de bois	150,00	6 564,25	0,00	0,00	-6 414,25
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 350,00	1 443,33	0,00	0,00	-93,33
70312	Redevances funéraires	700,00	350,00	0,00	0,00	350,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	21 315,00	40 307,03	0,00	0,00	-18 992,03
7062	Redevances services à caractère culturel	1 500,00	1 600,00	0,00	0,00	-100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	44 559,00	27 036,05	0,00	0,00	17 522,95
70688	Autres prestations de services	1 200,00	1 943,30	0,00	0,00	-743,30
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	2 000,00	3 483,75	0,00	0,00	-1 483,75
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	8 663,00	0,00	0,00	0,00	8 663,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	43 577,00	65 394,72	0,00	0,00	-21 817,72
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>857 050,00</b>	<b>870 363,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 313,95</b>
73111	Impôts directs locaux	637 341,00	634 981,00	0,00	0,00	2 360,00
73211	Attribution de compensation	54 182,00	70 961,00	0,00	0,00	-16 779,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	43 408,00	42 302,00	0,00	0,00	1 106,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	122 119,00	122 119,95	0,00	0,00	-0,95
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>586 034,00</b>	<b>578 634,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 399,45</b>
7411	Dotation forfaitaire	168 593,00	168 593,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	308 422,00	308 422,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	30 753,00	30 753,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 751,00	3 751,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	16 227,00	17 355,06	0,00	0,00	-1 128,06
7478	Participat° Autres organismes	23 871,00	31 439,82	0,00	0,00	-7 568,82
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	6 485,00	0,00	0,00	-6 485,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 540,00	1 595,67	0,00	0,00	-55,67
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	32 877,00	9 613,00	0,00	0,00	23 264,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	627,00	0,00	0,00	-627,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>15 091,00</b>	<b>23 320,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 229,43</b>
752	Revenus des immeubles	15 091,00	21 492,94	0,00	0,00	-6 401,94
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 827,49	0,00	0,00	-1 827,49
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 601 711,91</b>	<b>1 653 016,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 304,45</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>16,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-16,16</b>
7688	Autres	0,00	16,16	0,00	0,00	-16,16
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>182,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-182,49</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2,49	0,00	0,00	-2,49
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 601 711,91</b>	<b>1 653 215,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 503,10</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>			<b>4 935,96</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	56 317,75	51 381,79			4 935,96
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>			<b>4 935,96</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 658 029,66</b>	<b>1 704 596,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 567,14</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>401 424,09</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>29 924,00</b>	<b>5 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 848,00</b>
202	Frais réalisat° documents urbanisme	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2031	Frais d'études	16 924,00	0,00	0,00	16 924,00
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	5 076,00	0,00	924,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>224 547,56</b>	<b>99 111,13</b>	<b>26 362,18</b>	<b>99 074,25</b>
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 353,00	6 768,47	0,00	-2 415,47
21316	Equipements du cimetière	0,00	4 200,00	0,00	-4 200,00
21318	Autres bâtiments publics	76 500,00	3 786,50	0,00	72 713,50
2138	Autres constructions	0,00	604,80	0,00	-604,80
2152	Installations de voirie	2 500,00	2 088,36	0,00	411,64
21534	Réseaux d'électrification	0,00	23 640,78	0,00	-23 640,78
21538	Autres réseaux	72 254,76	40 132,60	0,00	32 122,16
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	814,80	0,00	-814,80
2182	Matériel de transport	0,00	3 755,35	0,00	-3 755,35
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	0,00	4 648,63	0,00	-4 648,63
2188	Autres immobilisations corporelles	16 939,80	8 670,84	26 362,18	-18 093,22
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>2 514 596,41</b>	<b>566 251,93</b>	<b>1 821 614,41</b>	<b>126 730,07</b>
2313	Constructions	2 371 170,41	409 428,01	1 821 614,41	140 127,99
2315	Installat°, matériel et outillage techni	143 426,00	156 823,92	0,00	-13 397,92
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 769 067,97</b>	<b>670 439,06</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>250 652,32</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>112 366,00</b>	<b>112 321,29</b>	<b>0,00</b>	<b>44,71</b>
1641	Emprunts en euros	112 366,00	112 321,29	0,00	44,71
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>112 366,00</b>	<b>112 321,29</b>	<b>0,00</b>	<b>44,71</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 881 433,97</b>	<b>782 760,35</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>250 697,03</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>		<b>4 935,96</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>		<b>4 935,96</b>
10259	Reprise sur dons et legs en capital	56 317,75	51 381,79		4 935,96
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>164 475,00</b>	<b>164 475,00</b>		<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	55 475,00	55 475,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	109 000,00	0,00		109 000,00
2138	Autres constructions	0,00	109 000,00		-109 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>220 792,75</b>	<b>215 856,79</b>		<b>4 935,96</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 102 226,72</b>	<b>998 617,14</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>255 632,99</b>
<b>Pour information</b>		<b>384 072,24</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 544 601,83	101 516,87	1 443 084,96	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	555 142,77	15 371,10	539 771,67	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	156 355,45	32 919,55	123 435,90	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	792 465,22	53 226,22	739 239,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	40 638,39	0,00	40 638,39	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	579 244,00	300 000,00	279 244,00	0,00
1641	Emprunts en euros	579 244,00	300 000,00	279 244,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 123 845,83</b>	<b>401 516,87</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	484 968,13	483 061,17	0,00	1 906,96
10222	FCTVA	56 155,00	59 184,00	0,00	-3 029,00
10251	Dons et legs en capital	56 317,75	51 381,79	0,00	4 935,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	372 495,38	372 495,38	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 357,10	0,00	-2 357,10
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	0,00	2 357,10	0,00	-2 357,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>484 968,13</b>	<b>485 418,27</b>	<b>0,00</b>	<b>-450,14</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 608 813,96</b>	<b>886 935,14</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>-450,14</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	713 010,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>713 010,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	164 475,00	164 475,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	164 475,00	164 475,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>877 485,00</b>	<b>164 475,00</b>	<b>0,00</b>	<b>713 010,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 486 298,96</b>	<b>1 051 410,14</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>712 559,86</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 749 156,25									
1641 Emprunts en euros (total)					1 749 156,25									
0131354	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/1992		31/03/1993	6 097,96	F		0,250	0,250		A	X Echéance constante		A-1
0905 0161007 01	CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GOURIN PLOURAY	10/05/2013		30/07/2013	940 000,00	F		3,550	3,540		T	C		A-1
5461754	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	17/12/2021		01/10/2022	300 000,00	F		0,820	0,820		T	X Echéance constante		A-1
AFC 2013 310	CAF/CAISSE ALLOC FAMILIALES 56	15/09/2015		01/09/2016	67 725,00	F		0,000	2,467		A	X Echéance constante		A-1
MON202696EUR/0205872/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/10/2002		01/01/2003	122 000,00	F		5,050	5,036		A	X Echéance constante		A-1
MON507945EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2015		01/03/2016	313 333,29	F		1,770	1,785		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Débité des remboursements (6)	Période d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 749 156,25</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		763 375,72					112 321,29	17 026,40	0,00	2 847,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		763 375,72					112 321,29	17 026,40	0,00	2 847,38
0131354		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,250	210,66	0,58	0,00	0,00
0905 0161007 01		0,00	A-1	344 666,92	5,33	F		3,540	62 666,64	13 626,09	0,00	2 073,27
5461754		0,00	A-1	296 544,39	19,58	F		0,820	3 455,61	613,12	0,00	606,05
AFC 2013 310		0,00	A-1	8 225,00	0,75	F		2,467	8 500,00	0,00	0,00	0,00
MON202696EUR/0205872/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,036	9 003,54	454,77	0,00	0,00
MON507945EUR		0,00	A-1	113 939,41	4,00	F		1,785	28 484,84	2 331,84	0,00	168,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>763 375,72</b>					<b>112 321,29</b>	<b>17 026,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 847,38</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV  
A2.3

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	763 375,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>168 683,75</b>	<b>I 163 703,08</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>112 366,00</b>	<b>112 321,29</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	112 366,00	112 321,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>56 317,75</b>	<b>51 381,79</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10259	Reprise sur dons et legs en capital	56 317,75	51 381,79
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>163 703,08</b>	<b>1 847 976,59</b>	<b>384 072,24</b>	<b>2 395 751,91</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>769 165,00</b>	<b>III 61 541,10</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>56 155,00</b>	<b>61 541,10</b>
10222	FCTVA	56 155,00	59 184,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	0,00	2 357,10
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>713 010,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	713 010,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>61 541,10</b>	<b>1 722 328,96</b>	<b>0,00</b>	<b>372 495,38</b>	<b>2 156 365,44</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 2 395 751,91</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 2 156 365,44</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -239 386,47</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## MAIRIE LANGONNET - (50) - 56 - MAIRIE DE LANGONNET

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités locales					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des					1 357 002,19	597 453,78									5 983,11	53 782,25
Bretagne Sud Habitat	1987	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	589657,55	50765,48	3,00	A	R	1,27	V		1,02	780,46		25750,24
SOLIHA	1996	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 967,99	8264,51	8,00	A	R	1,55	F		1,33	123,93		1268,32
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	261 240,43	208 656,93	30,00	A	R	1,35	F		1,11	2 362,11		6 080,65
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 237,26	100474,27	30,00	A	R	1,35	F		0,3	311,36		3311,36
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	14,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	14,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	14,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	14,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	14,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	26178,27	15,00	A	R	1,35	F		1,1	308,46		1863,7

## MAIRIE LANGONNET - (50) - 56 - MAIRIE DE LANGONNET

## IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

## B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	42,63	589,52		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	42,63	589,52		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	45,57	586,58		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	45,57	586,58		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	45,57	586,58		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7937,36	14,00	A	R	0,5	F	0,5	45,57	586,58		
SOLIHA	2017	X	logement la Trinité	CREDIT COPERATIF	37 652,96	24 598,81	8	A	R	1,1	F	1,1	286,95	2 664,12		
<b>TOTAL GENERAL</b>					1 357 002,19	597 453,78							5 983,11	53 782,25		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

C-3-4-B011

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>
Adjoint technique territorial	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
adjoint d'animation	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>10,00</b>	<b>6,00</b>	<b>16,00</b>	<b>16,00</b>	<b>2,00</b>	<b>18,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

**MAIRIE LANGONNET - (50) - MAIRIE DE LANGONNET - CA - 2022**

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)  
ID : 056-215601006-20230315-CA\_2023\_COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>28 399,00</b>		
Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	C	S		11 728,00	A 3-2	CDD
adjoint administratif	C	ADM		16 671,00	A 3-2	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>1 279,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH		1 279,00	A 3-3-5	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>29 678,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3.3**

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Régie Assainissement	01/01/1973	-	21560100600053	SPIC	Non



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A Langonnet, le 15/03/2023  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.  
A Langonnet, le 15/03/2023

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés : 17  
 VOTES : Pour : 17  
 Contre :  
 Abstention :

Date de convocation : 08/03/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Françoise GUILLERM	
Yvon LE BOURHIS	
Karine LE COURANT	
Philippe MAINGUY	
Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC	
Gaël BOÉDEC	
Arlette COSPEREC	
Maurice COZIC	
Glenna COUTELLER	
Christophe LE MERLEC	
Joëlle POULICHET	
Daniel LE JOLY	
Martine LE CREN-CIBRARIO	

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

ID : 056-215601006-20230315-CA\_2023\_COMMUNE-BF

MAIRIE LANGONNET - (50) - 56 - MAIRIE DE LANGONNET

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Goulven LE CRAS	
Séverine JAOUEN	P/ 
Stéphane LE COURTOIS	
Sabine MARANGONI	
Pierre FERREC	P/ 
Marion LE JORT	

30/03/2023

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/2023, et de la publication le 30/03/2023

A ....., le .....

## **Note de présentation Compte administratif 2022** (article L2121-12 du CGCT)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2022 à 1 154 596 € et à 998 617 € en investissement. L'essentiel de ces dépenses correspond aux travaux de la chaufferie à la fin des travaux de l'église de la Trinité ainsi qu'au programme de voirie prévue dans le programme pluriannuel pour un montant respectif de 207 849 €, 154 600 € et 119 564€.

L'année 2022 en fonctionnement se caractérise par une hausse des recettes + 232 781 € et une baisse des dépenses - 20 519 € et une forte augmentation du résultat de la section de fonctionnement qui s'élève en 2022 à 549 941 €.

Cet excédent qui financera les investissements de la suite du mandat est important s'explique par un contexte favorable (encaissement de plusieurs titres des années antérieurs, des liquidités d'un legs qui devront être reversées en 2023...). Il sera amené à diminuer dès 2023 dans un contexte de forte d'inflation.

Concernant des dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général se maintiennent malgré la hausse du cout des énergies et d'alimentation an raison notamment d'une forte baisse de dépenses d'entretien des véhicules. Les dépenses du chapitre consacré aux participations vers les organismes extérieurs diminuent en raison de la baisse de la participation au CCAS (- 58 000€) qui n'a pas versé de subvention équilibre au domicile partagé ni d'indemnités spécifique aux agents de ce dernier.

La hausse des recettes s'explique par le remboursement par les assurances des salaires des agents en arrêt maladie, du sinistre par les assurances du Centre culturel, du rattrapage de plusieurs années de redevance du domaine public ainsi que par la hausse de la redevance aux droits de mutation et de la Dotation de Solidarité Rurale.

Un emprunt a été souscrit sur l'année 2022 d'un montant de 300 000€ pour financer les travaux de la chaufferie et sera remboursé par les économies d'énergie générées à terme par l'opération.